

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B** 

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Dispersion. Ciment: Additif.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik GmbH Industriestrasse 3 – 11 33829 Borgholzhausen, Germany Tel: +49 (0) 5425 / 801 0 Fax: +49 (0) 5425 / 801 140

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

**Belgique** Centre Antipoisons Belge: +32 (0) 70 24 52 45 **Luxembourg** Centre Antipoisons: +352 8002 5500

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée Catégorie 1 - (H317)

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Benzisothiazoline-3-one [BIT]; 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT]; mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]



Mention d'avertissement

Attention

BCLP; Belgique - FR Page 1 / 16

**BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B** 

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

#### Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P261 - Éviter de respirer les vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ne pas laisser le produit/les résidus (aussi de nettoyage) pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol et éliminer conformément à la réglementation. Suivre les instructions d'utilisation et d'élimination pour éviter les rejets de produit dans l'environnement.

#### Informations supplémentaires

Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

#### PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

#### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

non applicable

#### 3.2 Mélanges

	% massique	Numéro d'enregistreme nt REACH	Numéros CE (Numéro index)	nº 1272/2008 [CLP]	concentration	Facteur M	Facteur M (long terme)	Notes
Polyethylene glycol mono-isotridecyl ether sulfate, sodium salt 150413-26-6		Aucune donnée disponible	-	Skin Irrit. 2 (H315)	-	-	-	-
Benzisothiazoline-3- one [BIT] 2634-33-5	0.036 - < 0.05	01-2120761540 -60-XXXX		Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 2 (H330) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	1A :: C>=0.036%	1	1	-
2-Bromo-2-nitroprop ane-1,3-diol 52-51-7	0.01 < 0.036	01-2119980938 -15-XXXX		Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)		10	1	-

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B Remplace la date 12-févr.-2025 Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

				STOT SE 3 (H335)				
				Aquatic Acute 1				
				· (H400)				
				Aquatic Chronic 1				
				(H410)				
2-Méthyl-2H-isothiaz	0.0025 -	01-2120764690	220-239-6	Skin Corr. 1B	Skin Sens.	10	1	
ol-3-one [MIT]	<0.01	-50-xxxx	(613-326-00-9)		1A ::	.0	·	
2682-20-4	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	00 7000	(010 020 00 0)	Eye Dam. 1 (H318)				
2002 20 1				Skin Sens. 1A	0.001070			
				(H317)				
				Acute Tox. 3				
				(H301)				
				Acute Tox. 3 (H311)				
				Acute Tox. 2				
				(H330)				
				Aquatic Acute 1				
				(H400)				
				Aquatic Chronic 1				
				(H410)				
				(EUH071)				
mélange de	<0.0015	Aucune donnée	611-341-5	Acute Tox. 3 (H301)	Evo Dom 1 ::	100	100	В
5-chloro-2-méthyl-2	<0.0013	disponible	011-341-3	Acute Tox. 3 (1301) Acute Tox. 2 (H310)		100	100	
H-isothiazol-3-one et		disponible		Acute Tox. 2 (1310) Acute Tox. 2 (H330)				
2-méthyl-2H-isothiaz					0.06%<=C<0			
ol-3-one (3:1)				(H314)	.6%			
[C(M)IT/MIT]				Eye Dam. 1 (H318)				
55965-84-9				Skin Sens. 1A	:: C>=0.6%			
33903-04-9					Skin Irrit. 2 ::			
				(H317)				
				Aquatic Acute 1	0.06%<=C<0 .6%			
				(H400)	.6% Skin Sens.			
				Aquatic Chronic 1				
				(H410)	1A ::			
	l			(EUH071)	C>=0.0015%			

Note B - Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

#### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Numéros CE	Numéros CAS	DL50 par voie	DL50 par voie	Inhalation,	Inhalation,	Inhalation,
	(Numéro		orale mg/kg	cutanée mg/kg	CL50 - 4	CL50 - 4	CL50 - 4
	index)				heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	ppm
					ouillard - mg/L		
Benzisothiazoline-3-one	220-120-9	2634-33-5	450	-	=0.21 mg/L (ATE	0.21+	0.21 +
[BIT]	(613-088-00-6)				dust/mist)		
2-Bromo-2-nitropropan	200-143-0	52-51-7	300	1100	-	-	-
e-1,3-diol	(603-085-00-8)						
2-Méthyl-2H-isothiazol-	220-239-6	2682-20-4	285	243	0.11	-	-
3-one [MIT]	(613-326-00-9)						
mélange de	611-341-5	55965-84-9	66	141	0.17	-	-
5-chloro-2-méthyl-2H-is							
othiazol-3-one et							

## **BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B**

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS	cutanée mg/kg	CL50 - 4 heures -	vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]						

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter

un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Consulter un ophtalmologue.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la

personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin ou un centre

antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Le contact prolongé peut entraîner

rougeurs et irritation.

**Effets de l'exposition** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produitLe produit lui-même ne brûle pas. chimique

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. Précautions individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les

yeux et les vêtements.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le

produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Recueillir l'eau de nettoyage des outils et la réutiliser ou la jeter dans les systèmes

d'égouts locaux. Ne pas renverser ni jeter l'eau de nettoyage dans la nature.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger du gel. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et

bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Température de stockage

recommandée

Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C. Ne pas congeler.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Ciment. Dispersion. Additif.

**BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B** 

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

## Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)							
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)							
Туре	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité				
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	6.81 mg/m³					
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.966 mg/kg pc/jour					

Dose dérivée sans effet (DNEL)						
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)						
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.2 mg/m³				
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.345 mg/kg pc/jour				

# Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	4.03 μg/l
Eau de mer	0.403 μg/l
Usine de traitement des eaux usées	1.03 mg/l
Sédiments d'eau douce	49.9 μg/l
Sédiments marins	4.99 μg/l
Terrestre	3 mg/kg de masse sèche

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée : Néoprène™. Caoutchouc nitrile.

Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Les gants doivent

être conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Porter un respirateur

homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron. Type de filtre recommandé :

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou

Aucun(e) connu(e)

non applicable

Aucun(e) connu(e)

les étendues d'eau.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Dispersion Aspect Couleur Incolore Blanc

Odeur Léger/légère. Caractéristique.

Propriété Valeurs Remarques • Méthode 0 °C

Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible

Température de décomposition

рΗ

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Viscosité dynamique

Hvdrosolubilité Miscible à l'eau.

Aucune donnée disponible Solubilité(s) Coefficient de partage Aucune donnée disponible

kPa @ 50 °C Pression de vapeur ca. 120

Densité relative 0.97 - 1.04

Aucune donnée disponible Masse volumique apparente Densité de liquide 0.97 - 1.04 g/cm<sup>3</sup> Densité de vapeur Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Aucune information disponible Granulométrie Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

Teneur en COV Aucune donnée disponible

### BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e). Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger du gel. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

dangereux

stockage recommandées.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

### Informations sur les voies d'exposition probables

### Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Contact oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Le contact prolongé peut entraîner

rougeurs et irritation.

BCLP; Belgique - FR Page 8 / 16

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

#### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale) >2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) >2000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm
ETAmél >5 mg/L

(inhalation-poussières/brouillar

d)

ETAmél (inhalation-vapeurs) >20 mg/L

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	=450 mg/kg (ATE)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus)	-
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-di ol	300 - 400 mg/Kg (Rattus)	= 1600 mg/kg (Rattus)	=800 mg/m <sup>3</sup> (Rattus) 4 h > 5 g/m <sup>3</sup> (Rattus) 6 h
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT]	LD50 =285 mg/Kg (Rattus)	LD50 >242 mg/Kg (Rattus)	=0.11 mg/L (Rattus) 4 h
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazo I-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]	66 mg/kg (Rat)	LD50 = 8141 mg/kg (Rat) OECD 402	= 0.33 mg/L (Rat) 4h

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

**Danger par aspiration** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2.2. Autres informations

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

Remarque : Ce produit fait partie d'un kit Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s)

composant(s) du kit

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism es	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Benzisothiazoline-3-one [BIT] 2634-33-5		LC50 (96hr) 2.15 mg/l Cyprinodon variegatus EPA 540/9-85-006		EC50(48hr) 2.94 mg/l (Daphnia Magna) OECD 202	1	1
2-Bromo-2-nitropropan e-1,3-diol 52-51-7	EC50 (72h) = 0,068 mg/l (Anabaena flos aqua) (OECD 201)	LC50 (96h) = 3 mg/L (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)	EC50 = 0.41 mg/L 30 min EC50 = 0.50 mg/L 15 min EC50 = 0.91 mg/L 5 min	EC50 (48h) =1.4 mg/L (Daphnia magna, static) (OECD 202)	10	1
2-Méthyl-2H-isothiazol- 3-one [MIT] 2682-20-4	EC50 (72hr) 0.157 mg/l (Pseudokirchner iella subcapitata) (OECD 201)	`	-	EC50 (48hr) 1.68 mg/l (Daphnia) (OECD 202)	10	1
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-is othiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] 55965-84-9	(Pseudokirchner	•	-	EC50 (48h) =0.1 mg/L (Daphnia magna) (OECD 202)	100	100

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] (2682-20-4)						
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats			
OCDE, essai nº 308 :		Half-life	1,28-2,1 jours			

## **BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B**

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

Transformation aérobie et anaérobie dans les sédiments aquatiques		
OCDE, essai n° 309 : Minéralisation aérobie dans les eaux superficielles - Essai de simulation de la biodégradation	3	Facilement biodégradable 4.1 jours

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT] (55965-84-9)						
Méthode Durée d'exposition Valeur Résultats						
OCDE, essai n° 301B :	28 jours	biodégradation	N'est pas facilement			
Biodégradabilité facile : Essai de	-	-	biodégradable			
dégagement de CO2 (TG 301 B)			-			

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	0.7	
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	0.22	
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT]	-0.32	
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et	0.7	
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]		

#### 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

Benzisothiazoline-3-one [BIT] (2634-33-5)

Bonzioumu e una [Bri] (2001 una u)		
Méthode	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 101 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP)	14.13 Koc	
OCDE, essai n° 101 : Estimation du coefficient d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration par chromatographie en phase liquide à haute performance (CLHP)	1.15 log Koc	Très mobile

2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT] (2682-20-4)

Méthode	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 101 : Estimation du coefficient	7.5 Koc	
d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration		
par chromatographie en phase liquide à haute		
performance (CLHP)		
OCDE, essai n° 101 : Estimation du coefficient	0.88 log Koc	Très mobile
d'adsorption (Koc) sur le sol et les boues d'épuration		
par chromatographie en phase liquide à haute		
performance (CLHP)		

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	<u> </u>
Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Benzisothiazoline-3-one [BIT]	Pas de PBT/vPvB
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	Pas de PBT/vPvB
2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [MIT]	Pas de PBT/vPvB
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et	Pas de PBT/vPvB
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) [C(M)IT/MIT]	

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

**BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B** 

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

Perturbateur endocrinien dans

l'environnement

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

**Propriétés PMT ou vPvM**D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales,

nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres

substances dangereuses

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4Groupe d'emballagenon réglementé14.5Dangers pournon applicable

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé

14.5 Polluant marin NP

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

BCLP; Belgique - FR

**BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B** 

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballagenon réglementé14.5 Dangers pournon applicable

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

# Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

#### SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

#### EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéros CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Microparticules de polymères synthétiques (SPM)		78

**78**. Ce produit contient une ou plusieurs microparticules de polymère synthétique définies à la rubrique 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006. Selon les conditions de la Restriction, ce produit peut bénéficier de la dérogation conformément au paragraphe 4(a) ou 5 de la Restriction et peut donc être mis sur le marché avec les informations requises.

## Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Contient un biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1) & BIT & MIT. Peut produire une réaction allergique

### Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause(PIC).

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

### Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs non applicable

Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur) Ce produit ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues.

#### Réglementations nationales

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H330 - Mortel par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note B - Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

#### **BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B**

Remplace la date 12-févr.-2025

Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: Association internationale du transport aérien

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique Plafond Valeur limite maximale Sk\* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic

Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic

Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic

Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 19-sept.-2025

**Remarque sur la révision** Sections de la FDS mises à jour: 2 6 8 15

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des

opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

BOSTIK BLOCK X911 TERRA TURBO LIGHT 2K - Comp. B Remplace la date 12-févr.-2025 Date de révision 19-sept.-2025 Numéro de révision 1.06

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité